



Rennes, le 12 avril 2024

Monsieur le Directeur Académique,

Nos organisations syndicales FSU-SNUipp 35, Sgen-CFDT Bretagne, CGT 2duc'action 35, SE-UNSA 35, SNUDI-FO 35, SUD éducation 35 dénoncent l'opération de communication du gouvernement autour du « kit JO » constitué d'un livret et d'une pièce commémorative de 2€ par élève en élémentaire.

Une fois de plus en totale déconnexion avec le terrain, le ministère signe une opération de communication qui frôle l'absurde, tant sur le fond que sur la mise en œuvre.

Ce qui pourrait simplement prêter à sourire est dans les faits une véritable provocation.

Au moment où Bercy annonce des économies drastiques dans les ministères, ce sont 16 millions d'euros qui ont été trouvés et dépensés pour une opération de pure communication auprès des familles des 4 millions d'élèves des écoles élémentaires.

Alors que le manque de moyens pour l'École publique est factuel (suppression de 650 postes dans le premier degré public à la rentrée 2024), au lieu de donner une pièce à chaque élève, le ministère aurait été inspiré à utiliser l'argent public à bon escient : le financement d'une École publique garantissant réellement les conditions d'enseignement et de scolarisation pour la scolarité de toutes et tous.

Sur le plan pédagogique, le livret avec ses trois discours (E. Macron, G. Attal et A. Oudéa Castera) et ses jeux pédagogiques n'est pas adapté à tous les élèves du CP au CM2. Cela tient plus de la propagande que de la pédagogie. Les enseignant-es n'ont pas attendu la publication de ce livret pour mettre en place des activités autour de l'Olympisme en lien avec la pratique de l'EPS. Une fois encore, c'est une marque d'un profond mépris envers les professionnel-les que sont les enseignant-es.

Sans compter le message concernant le sport qui passe totalement à côté des enjeux de la démocratisation des activités physiques, sportives et artistiques à travers le sport scolaire. En effet, trop nombreux sont élèves qui ne peuvent, pour diverses raisons, bénéficier de l'horaire réglementaire d'EPS pourtant inscrite aux programmes. L'achat même de matériel d'EPS est parfois compliqué pour certaines équipes, écoles.

Par ailleurs, déontologiquement, il est inconcevable pour les enseignant-es de distribuer de l'argent aux élèves. Ce n'est pas du rôle de l'École. Le gouvernement place même les directeurs et les directrices, les enseignants et les enseignantes dans des positions qui interrogent fortement sur le plan juridique.

Nos organisations syndicales dénoncent les mails contradictoires reçus le 29 mars et le 3 avril qui instaurent un flou pour les équipes.

C'est pourquoi, nos organisations syndicales vous demandent, Monsieur le Directeur Académique de donner des consignes claires sur les points suivants sur :

- la sécurisation de l'argent en attendant les évènements ou les moments pédagogiques propres à chaque école,
- la manière de procéder s'il n'y a pas assez de kit dans les cartons reçus,
- la gestion de la distribution des kits dans les classes de GS-CP,
- l'assurance de l'arrivée du kit dans les familles,
- la gestion des restes de kits, s'il y en a.

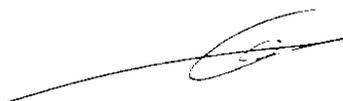
Nos organisations syndicales condamnent ces ordres contraires à l'éthique de l'École publique ; elles appellent, dans un premier temps, les collègues à ne pas distribuer les kits sans réponses aux questions posées ci-dessous. Nos syndicats soutiendront tous les collègues et toutes les écoles qui feront différentes actions sur cette question.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre profond attachement au service public d'Éducation.

Emmanuelle Maray
Pour la FSU-SNUipp 35



Luc Grimonprez
Pour le Sgen-CFDT Bretagne



Malika Gaudel
Pour la CGT educ'action 35



Valéry Lamoure
Pour le SE-UNSA 35



Mickaël Bézard
Pour le SNUDI-FO 35



Fabien Evariste
Pour Sud éducation 35

